

Résolution du sur l'Azerbaïdjan

2005/2629(RSP) - 27/10/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Azerbaïdjan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement rappelle l'échéance des prochaines élections parlementaires du 6 novembre 2005 et déplore le refus des autorités azerbaïdjanaises d'autoriser des rassemblements de l'opposition sur les lieux demandés, au centre de Bakou. Il condamne en particulier l'intervention des forces de police en septembre et octobre 2005 lorsque ces dernières ont violemment empêché des milliers de sympathisants du bloc d'opposition "Azadlic" de se rassembler à Bakou pour protester contre un interdit gouvernemental, ont battu des journalistes et arrêté des dizaines de manifestants.

Les autorités azerbaïdjanaises sont également appelées à garantir la liberté de réunion et à veiller à ce que les prochaines élections législatives soient pleinement conformes aux normes internationales.

Le Parlement se réjouit de la libération par l'Ukraine de Rassoul Gouliev, l'une des figures-clés de l'opposition, candidat à l'élection.

Globalement, le Parlement appelle les autorités de ce pays à renforcer la sécurité et la liberté de la presse et à prendre des mesures immédiates pour protéger les journalistes après une vague de violences contre les représentants des médias. Les autorités azerbaïdjanaises sont également appelées à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et les droits fondamentaux inaliénables des personnes détenues. Dans ce contexte, le Parlement demande au gouvernement azerbaïdjanais de mettre en œuvre les recommandations du Conseil de l'Europe sur le traitement des prisonniers politiques.

La résolution souligne encore que **l'évaluation globale du caractère démocratique des élections** influencera la décision concernant le lancement des travaux au sujet du nouveau plan d'action pour l'Azerbaïdjan, lequel devrait être centré sur la mise en place d'une véritable démocratie dans ce pays. La Commission devrait aussi coordonner son action avec celle du **Conseil de l'Europe** et déployer tous les efforts possibles pour soutenir la société civile de ce pays.

Le Parlement invite en outre les autorités azerbaïdjanaises à lutter réellement contre la corruption qui gangrène ce pays. Il demande enfin la résolution du problème des liaisons aériennes directes entre Bakou et la partie nord de Chypre, conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale, afin d'assurer le développement de la politique de voisinage avec tous les pays du Caucase du Sud.